

WB AMBASSADOR

Société par actions simplifiée

16 BOULEVARD HAUSSMANN

75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

WB AMBASSADOR

Société par actions simplifiée

16 BOULEVARD HAUSSMANN
75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société WB AMBASSADOR

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société WB AMBASSADOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables - Changement de méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield icon with a white checkmark inside, followed by a handwritten signature in blue ink that appears to read 'Joanne Dreyfus'.

Joanne DREYFUS

Bilan Actif

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
Immobilisations financières				
Participations	137 174 817		137 174 817	137 174 817
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	254 076		254 076	224 295
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	137 428 893		137 428 893	137 399 112
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	137 428 893		137 428 893	137 399 112
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	41 615		41 615	39 166
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	41 615		41 615	39 166
Avances et acomptes versés sur commandes	19 429		19 429	8 972
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 481 941	42 330	1 439 611	1 090 606
Autres créances	584 161		584 161	1 349 421
Charges constatées d'avance	233 947		233 947	242 600
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 300 049	42 330	2 257 719	2 682 626
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	299		299	167 317
Disponibilités	8 092 030		8 092 030	2 857 524
TOTAL valeurs mobilières de placement :	8 092 329		8 092 329	3 024 841
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	10 453 423	42 330	10 411 093	5 755 605
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	147 882 315	42 330	147 839 985	143 154 716

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capitaldont versé33 621 038	33 621 038	33 621 038
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	550 924	229 383
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 109 286	(5 011 440)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 242 243	11 442 266
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 086 094	1 086 094
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	48 609 584	41 367 341
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques	138 195	979 652
Provisions pour charges	641 471	588 294
TOTAL PROVISIONS (II)	779 666	1 567 946
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	69 169 892	72 280 319
Emprunts et dettes financières diverses (2)	19 817 583	20 476 600
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 152 466	1 652 243
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 093 679	2 714 146
Dettes fiscales et sociales	4 217 114	3 096 123
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III) (1)	98 450 734	100 219 429
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	147 839 985	143 154 716

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	40 750 998		40 750 998	36 968 407
Montant net du chiffre d'affaires	40 750 998		40 750 998	36 968 407
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			25 917	(13 664)
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			20 171	1 071
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			2	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			40 797 088	36 955 815
Achats de marchandises			4 882	5 933
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			812 269	952 047
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			8 116 111	8 417 231
Impôts, taxes et versements assimilés			338 293	318 950
Salaires			8 069 670	6 860 286
Cotisations sociales			2 947 662	2 743 024
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			73 348	103 561
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			11 889 937	11 386 807
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			32 252 173	30 787 839
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			8 544 915	6 167 976

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 544 915	6 167 976
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	3 750 000	10 200 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	42 560	73 920
Reprises sur dépréciations et provisions	868 471	
Différences positives de change	(10 229)	(6 272)
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	4 650 802	10 267 648
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 001	868 471
Intérêts et charges assimilées (3)	4 948 248	4 781 692
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	4 988 249	5 650 163
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(337 447)	4 617 484
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	8 207 468	10 785 460
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	81 986	29 470
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	69 000	81 758
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	12 986	(52 289)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	978 211	(709 095)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	45 529 876	47 252 932
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	38 287 633	35 810 666
BÉNÉFICE OU PERTE	7 242 243	11 442 266

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



L'exercice clôturé au 31/12/2025 présente un montant total du bilan de 147 839 985 € et dégage un résultat de 7 242 243 €.

L'exercice social a une durée de 12 mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Distribution dividende :

Suite à l'approbation des comptes au 31/12/2024, la société a reçu un dividende d'un montant 3.750.000 € de la part de sa filiale A.HOTEL. Ce montant a été inscrit en compte courant entre les deux sociétés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

Continuité d'exploitation

Au 31 mai 2026, la société disposait de 9 625 740 euros de liquidités. Une prévision des flux de trésorerie a été préparée par la direction qui suppose une amélioration continue des performances commerciales. Les prévisions de flux de trésorerie supposent que le prêt mentionné ci-dessous sera officiellement prolongé avant la date d'échéance actuelle du 1er juillet 2026.

Les prévisions de trésorerie montrent que la société devrait disposer de flux de trésorerie suffisants pour faire face à ses engagements opérationnels sur une période d'au moins douze mois à compter de l'approbation des présents états financiers. Après avoir examiné les circonstances décrites ci-dessus, les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses sous-jacentes, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que la société respecte ses engagements opérationnels au cours des 12 prochains mois à compter de l'approbation des présents états financiers.

L'accord de prêt bancaire exige de la société qu'elle respecte certaines clauses financières. Au cours de l'année 2025 et à ce jour, ces engagements financiers ont été respectés. Sur la base des prévisions actuelles, la société peut raisonnablement s'attendre à ce que ces engagements financiers continuent d'être respectés au cours des 12 mois suivant la date d'approbation des états financiers.

Le prêt bancaire de la société auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CA CIB » ou « prêteur ») arrive à échéance le 1er juillet 2026. Selon l'accord de prêt, la société a la possibilité d'étendre le prêt de juillet 2026 à juillet 2027 si certaines conditions sont remplies. Sur la base des discussions en cours avec les prêteurs, la majorité de ces conditions ont été satisfaites à ce jour. Les conditions restantes sont de nature procédurale et ne requièrent pas d'approbation de la part des prêteurs. Par conséquent, les administrateurs sont convaincus que les conditions suspensives restantes seront satisfaites avant la date d'échéance du prêt, le 1er juillet 2026, permettant d'étendre l'emprunt jusqu'au 1er juillet 2027.

Sur cette base, les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables conformément au Règlement ANC N°2014-03 relatif au PCG. Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de disposition fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

• Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles :

Les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles sont directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat exceptionnel. Il n'y a pas eu de cessions d'immobilisations.

• Quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat :

Au 31 décembre 2025, les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Subventions ».

• Amendes et pénalités :

Les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont désormais comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges ». En 2024 comme en 2025, il n'y a pas eu d'amendes et pénalités comptabilisées.

Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les conséquences résident dans la suppression de comptes de transfert de charges d'exploitation, financières et exceptionnelles, dans les traitements alternatifs prévu par le nouveau règlement pour certaines opérations spécifiques telles que :

- refacturation intragroupe ;
- indemnités d'assurance reçues ;
- remboursement de charges de personnel ;
- les avantages en nature ;
- les amortissements des frais d'émission d'emprunts.

Aucun transfert de charges n'a été enregistré sur l'exercice 2024 ni sur 2025.

Immobilisations incorporelles

Néant.

Participations et autres titres immobilisés

Le 31 octobre 2008, WB AMBASSADOR SAS a acheté 100% du capital de la société A. HOTEL SAS, la valeur totale des titres achetés s'élève à 136 087 723 euros. Les frais d'acquisition des titres s'élèvent à 1 086 094 euros. Ces frais concernent des honoraires relatifs à des conseils de natures comptable, fiscale, juridique et financiers.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Chaque année, la société A HOTEL fait l'objet d'une évaluation annuelle interne ou externe. Elle a confirmé l'absence d'indice de perte de valeur des titres.

La Société a souscrit une participation au capital de la société WBA OPERATIONS, société par actions simplifiée au capital social de 1.000 euros. WBA OPERATIONS est une filiale à 100% de la Société.

Stocks et en cours

Les matières premières et approvisionnements ont été évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur brute des éléments du stock a été déterminée selon la méthode du dernier prix connu.

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et le cas échéant les frais accessoires.

Une provision est comptabilisée dès que la valeur historique est inférieure à la valeur d'inventaire.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Néant.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC N°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour charges de 641 471 € sont composées des éléments suivants :

- une provision pour indemnités fin de carrière	604 381 €
- une provision pour charges médaille du travail	37 090 €

Indemnités de fin de carrière

L'évaluation des engagements en matière d'IFC a été confiée à un actuair qui a retenu les hypothèses actuarielles suivantes :

Hypothèses économiques

° Taux d'actualisation :	3,25 %
° Taux d'inflation sur le long terme :	Non C.
° Taux de progression des salaires :	3,00 %
° Indexation des primes de médailles :	2,00 %
° Taux de charges sociales patronales pour les non-cadres:	42,00 %
° Taux de charges sociales patronales pour les cadres :	56,00 %

Hypothèses démographiques

° Type de départ en retraite :	Départ volontaire
° Age de départ en retraite :	Age auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente de sécurité sociale au taux plein.
° Age de début de carrière :	
- Non cadres	20 ans (ou âge d'entrée dans le Groupe si inférieur)
- Cadres	22 ans (ou âge d'entrée dans le Groupe si inférieur)

A la clôture de l'exercice 2025, le montant de l'engagement est de 604 381 €.

Le montant de l'engagement a été provisionné en tenant compte de l'historique des salariés transférés depuis A. HOTEL en 2008.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Instal. générales, agencements et aménagement construction Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Participations Titres immobilisés de l'activité du portefeuille Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières TOTAL immobilisations financières :	137 174 817 224 295 137 399 112		 29 781
TOTAL GÉNÉRAL		137 399 112	29 781

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Instal. générales, agencement, aménagements Install. techn., matériel et out. industriels Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers Immo. corporelles en cours, avances, acomptes TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Participations Titres immobilisés de l'activité du portefeuille Autres titres immobilisés Prêts et autres immo. financières TOTAL immobilisations financières :			137 174 817 254 076 137 428 893	
TOTAL GÉNÉRAL			137 428 893	

Amortissements

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement. Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agenc. construction Installations techn. mat. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :						
TOTAL GÉNÉRAL						

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Instal. générales, agencements et aménagement construction Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Actif immobilisé

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent aux versements des prêts liés à l'effort construction.

Le 31 octobre 2008, WB AMBASSADOR SAS a acheté 100% du capital de la société A. HOTEL SAS, la valeur totale des titres achetés s'élève à 136 087 723 euros. Les frais d'acquisition de ces titres s'élèvent à 1 086 094 euros et ont été immobilisés à l'actif.

Le 20 décembre 2015, WB AMBASSADOR a souscrit 100% du capital de la société WBA OPERATIONS SAS, la valeur totale des titres achetés s'élève à 1 000 euros.

Les titres ont été valorisés à leur coût d'achat.

Les amortissements dérogatoires concernent les frais d'acquisition des titres de participation

Provisions Inscrites au Bilan

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 086 094			1 086 094
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 086 094			1 086 094

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises		Montant fin exercice
			Utilisées	Non-Utilisées	
Provisions pour risques Provisions pour charges	1 567 946	182 349	970 629		779 666
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 567 946	182 349	970 629		779 666

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	42 330			42 330
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	42 330			42 330

TOTAL GÉNÉRAL	2 696 369	182 349	970 629	1 908 090
---------------	-----------	---------	---------	-----------

Compte tenu des évaluations concernant l'IFC et les gratifications d'ancienneté calculées par un cabinet spécialisé au 31 décembre 2025, la provision pour pension a augmenté de 53 728 €. La provision relative à la médaille du travail a diminué de 551 €.

État des Échéances des Créances et Dettes

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	254 076		254 076
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	254 076		254 076
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	46 465	46 465	
Autres créances clients	1 435 476	1 435 476	
Créance représentant des titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	382 023	382 023	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	161 396	161 396	
Débiteurs divers	40 742	40 742	
TOTAL de l'actif circulant :	2 066 102	2 066 102	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	233 947	233 947	

TOTAL GÉNÉRAL	2 554 125	2 300 049	254 076
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	69 169 892	69 169 892		
Emprunts et dettes financières divers	66 251		66 251	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 093 679	3 093 679		
Personnel et comptes rattachés	1 371 004	1 371 004		
Sécurité sociale et autres organismes	715 472	715 472		
Impôts sur les bénéfices	1 516 890	1 516 890		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 523	183 523		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	430 225	430 225		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	19 751 332	19 751 332		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	96 298 268	96 232 017	66 251	
----------------------	-------------------	-------------------	---------------	--

Etat des Echéances des Créances et Dettes

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

Etat des créances

Créances avec les entreprises liées

La société détient une créance sur sa filiale WBA OPERATIONS de 161 396 € au 31/12/2025.

La société a confirmé à sa filiale, WBA Operations, qu'elle n'a pas l'intention de demander le remboursement de son compte courant de 161 396 €, à moins que les flux de trésorerie de WBA Operations ne permettent un tel remboursement, et qu'elle continuera à fournir un soutien financier à WBA Operations pour lui permettre de faire face à ses engagements pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'approbation des états financiers de WBA OPERATIONS.

Dettes avec les entreprises liées

A-Hotel a confirmé qu'elle n'a pas l'intention de demander le remboursement du compte courant de 19 619 683 € qui lui est dû par WB Ambassador SAS, pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'approbation des présents états financiers, à moins que les flux de trésorerie de la société ne permettent de tels remboursements.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont composées des charges financières et des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Etat des dettes

Durant 2022, la dette bancaire existante détenue par la Société et sa filiale, A Hotel SAS, y compris le "Pret Garanti par L'Etat", a été entièrement refinancée pour un montant total de 114,5 millions d'euros, dont 76,7 millions d'euros pour WB Ambassador SAS et 37,8 millions d'euros pour A Hotel SAS.

Le prêt bancaire expire le 1er juillet 2026. La direction prévoit de formaliser la deuxième extension du prêt pour une année avant son expiration jusqu'en juillet 2027. Pour plus de détails, voir la note sur la continuité d'exploitation.

Composition du Capital Social

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	33621038	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	33621038	1

La société a été immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris à la date du 9 juin 2008. Son capital social est de 33 621 038 €. L'associé unique de la société est Paris Ambassador Sàrl, une Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sise au 20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg.

CAPITAUX PROPRES DE L'EXERCICE				
Etat	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	33 621 038			33 621 038
Réserves légales	229 383	321 541		550 924
Report à nouveau	(5 011 440)	11 120 725		6 109 286
Résultat de l'exercice	11 442 266	7 242 243	11 442 266	7 242 243
Subventions				
Provisions réglementées	1 086 094			1 086 094
TOTAL :	41 367 341	18 684 509	11 442 266	48 609 584

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 700 425
Dettes fiscales et sociales	1 560 647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	4 261 072

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	233 947	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	233 947	

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	69 054 257
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	69 054 257

Répartition des effectifs par catégorie

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

Lignes à développer par catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	6
Employés, techniciens, agents de maîtrise	139
Cadres et ingénieurs	22
TOTAL	167

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Période du 01/01/25 au 31/12/25

WB AMBASSADOR SAS

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Hébergement	36 041 212
Restauration	3 911 925
Divers	797 861
TOTAL	40 750 998

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS FINANCIERS		
Autres produits financiers	42 560	768000
Dividendes A.HOTEL	3 750 000	761100
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur prêts intragroupe	(577 525)	661500
Intérêts emprunts bancaires	(3 334 935)	661880

(119 900)

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprise sur provision et transfert de charges & autres produits exceptionnels	81 986	787500
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	(69 000)	687500

12 986

Liste des Filiales et Participations

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres Valeur des titres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat Chiffre d'affaires
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
A HOTEL 16 Bd Haussmann 75008 PARIS	5 130 824 137 173 817	100	3 896 452 590 037
WBA OPERATIONS 3-5 Rue Saint Georges 75009 PARIS	(145 919) 1 000	100	(17 541)

DETAIL DES CREANCES ET DES DETTES

* Créances	
- Comptes courants WBA Opérations	161 396 €
* Dettes	
- Emprunt auprès de Paris Ambassador Sàrl	0 €
- Comptes courant A-Hôtel	19 619 683 €
- Intérêts sur emprunt Paris Ambassador Sàrl	0 €
- Intérêts sur emprunt A-Hôtel	0 €

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES

* Produits	
- Produits financiers (dividendes A-Hôtel)	0 €
* Charges	
- Charges financières (Emprunt Paris Ambassador)	577 525 €
- Location gérance (A-Hôtel)	8 315 913 €

Information d'activité

Le 13 juin 2013, la Société a conclu un contrat de franchise avec la société Global Hospitality Licensing S.à.r.l. l'autorisant à exploiter l'hôtel sous l'enseigne « Marriott Hotel ».

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'a été allouée au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leur fonction.

Engagements hors bilan

En garantie des obligations de la Société et de sa filiale au titre des nouveaux emprunts bancaires, les engagements suivants ont été donnés et reçus par la Société:

1/ Sûretés :

Engagements donnés

- Cession Dailly
- Nantissement de Compte d'Exploitation WBA
- Nantissement de créances de couverture
- Gage-espèces
- Cautionnement solidaire

Engagements reçus

- Nantissement de titres : nantissement de premier rang consenti par Paris Ambassador S.à.r.l. sur les titres de la Société
- Nantissement de la garantie de passif : nantissement de premier rang consenti par Paris Ambassador S.à.r.l. sur les créances détenues ou à détenir au titre du contrat de cession portant sur les actions de la Société conclu entre Barkelay S.à.r.l. et Paris Ambassador S.à.r.l.
- Nantissement de prêts subordonnés : nantissement de premier rang consenti par Paris Ambassador S.à.r.l. sur les créances au titre de tout prêt intragroupe et/ou avances en compte courant d'associés consentis ou qui seront consentis à la Société et/ou sa filiale
- La Société a reçu de sa filiale A. Hôtel l'engagement que le remboursement de ses comptes-courants ne serait pas exigé si celui-ci devait nuire à la poursuite de son activité. Cet engagement est valable pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'approbation des états financiers de WB AMBASSADOR.

2/ Ratios :

La société et sa filiale A.HOTEL sont tenues de respecter certains ratios financiers (tels que le ratio prêt/valeur, le ratio de couverture du service de la dette, le ratio de couverture des intérêts, le ratio d'endettement) conformément à l'accord de prêt existant.

Plafonnement de taux sur emprunt bancaire

Dans le cadre de l'emprunt bancaire à taux variable, la Société a choisi de se couvrir contre le risque de hausse du taux. L'emprunt d'un capital restant dû de 75,2M € a fait l'objet d'une souscription de couverture de 100%.(montant notionnel).

Au 1er juillet 2025, une nouvelle couverture a été souscrite du fait de la maturité de la première. La juste valeur de cette nouvelle couverture, d'un montant de 299 €, est évaluée sur la base des données de marché en vigueur à la date de clôture. Elle comptabilisée dans l'actif circulant en contrepartie d'une différence d'évaluation à l'actif. Le perte de juste valeur est de 40 001 € au 31/12/2025.

Informations relatives aux crédits-bails

Néant

Parties liées

Deux conventions réglementées ont été antérieurement conclues entre la Société et son Président associé unique. Le 27 février 2017, un avenant à la convention de prêt intragroupe conclue le 31 octobre 2008 entre la Société et son ancien Associé unique (Barkelay S.a.r.l) et modifiée par deux avenants en date du 2 juillet 2015, a été signé. Initialement rémunéré au taux d'intérêt annuel de 7%, ce prêt accordé à la Société, d'un montant initial en principal de 30.000.000 euros, est rémunéré au taux d'intérêt annuel de 5,5%.

Intégration fiscale

Le 1er janvier 2009, la société WB AMBASSADOR SAS a opté pour le régime du groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des impôts avec la société A. HOTEL SAS.

Le 1er janvier 2016, la société WBA Opérations SAS, filiale de WB Ambassador, a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts avec la société WB Ambassador SAS et la société A Hotel SAS.

La société WB AMBASSADOR SAS a réalisé un bénéfice fiscal de 3 414 071 € au 31 décembre 2025 alors que ses filiales A. HOTEL SAS et WBA OPERATIONS ont respectivement réalisé un bénéfice fiscal de 5 001 983 € et une perte de 17 541 €.

Les parties se sont accordées à appliquer entre elles un principe général de neutralité consistant à ce que ce soit mis à la charge des filiales par la Société mère, le montant des impôts dont les filiales auraient dû s'acquitter envers le Trésor Public si elles n'étaient pas membres du Groupe Intégré.

Le Groupe a un bénéfice fiscal d'un montant de 8 048 492 € au 31 décembre 2025.
La charge d'impôt du groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 est de 2 053 344 €.

Le reliquat de déficit après imputation du groupe à la clôture de l'exercice s'élève à 0 €.

La société WB AMBASSADOR SAS a imputé 2 440 478 € de déficit reportable à son bénéfice comme si la société était imposée séparément.
Le déficit reportable individuel cumulé de la société est de 36 038 317 € au 31 décembre 2025.

La charge d'impôt est calculée sur le résultat fiscal propre de chaque société apparaissant sur l'imprimé 2058 A bis, après imputation de tous les déficits antérieurs nés dans le cadre de l'intégration formée ainsi que le cas échéant après prise en compte des déficits antérieurs à l'inclusion de la société filiale dans l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2025, la charge d'impôt groupe est de 2 053 344 €, en l'absence d'intégration fiscale, l'impôt ainsi supporté dans les conditions de droit commun serait de 360 119 € pour la société.

Honoraires des commissaires aux comptes de la société

En application de l'article 2 du décret 2008-1487 du 31 décembre 2008, le montant des honoraires de commissariat aux comptes est de 42 600 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025..

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

Taux prévisionnel d'imposition : 25

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires - 1 086 094 €	271 523
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
Provision IFC - 604 381 €	151 095

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	422 619
--------------------------	---------

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
-----------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

RÉPARTITION	Résultats	Impôts
Résultat courant	8 207 468	2 241 248
Résultat exceptionnel (hors participation)	12 986	3 546
Résultat après impôt (hors participation)	7 242 243	2 244 794

Les montants d'impôts exprimés prennent en compte les réintégrations et déductions diverses en conformité avec le Code Général des Impôts (D.G.I)

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
Paris Ambassador	Sàrl	100 100	20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg

WB AMBASSADOR
Société par Actions Simplifiée
16 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Capital social 33.621.038 euros
RCS de Paris 504 599 010

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin,

Paris Ambassador S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de 100.100 euros, dont le siège social est situé au 23A, rue de Hollerich, 2346, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195 870,

Détenant la totalité des 33.621.038 actions composant le capital social de la société **WB AMBASSADOR**, une société par actions simplifiée au capital de 33.621.038 euros, dont le siège est situé 16 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 504 599 010 (la «**Société**»),

En sa qualité d'associé unique de la Société (l'«**Associé unique**»),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Etats comptables et fiscaux de la Société au 31 décembre 2025 ;
- Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport spécial du président sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions de l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant;
- Pouvoir pour les formalités.

L'Associé unique déclare que les documents requis par la réglementation en vigueur lui ont été régulièrement adressés avant la date de la présente délibération, et que celui-ci a pu exercer son droit de communication et d'information.

La Société DELOITTE & ASSOCIES SA, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est présente.

PREMIERE DECISION

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des rapports et des charges non déductibles – Quitus au président -

L'Associé unique, après lecture du rapport de gestion du président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2025 et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels relatif à l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et lesdits rapports tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les comptes de la Société clos au 31 décembre 2025 ne font apparaître aucun amortissement excédentaire et autre amortissement non déductibles du résultat fiscal, en référence à l'article 39-4 dudit code.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus au président pour l'exécution de son mandat pendant l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

- Affectation du résultat -

L'Associé unique prend compte que l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde par un bénéfice de 7.242.243 euros.

Reserve légale :	550.924	euros
Report à nouveau créateur :	6.109.286	euros
Résultat de l'exercice :	7.242.243	euros
Bénéfice disponible :	13.351.529	euros

L'Associé unique décide d'affecter la somme de 362.112 euros à la réserve légale, laquelle s'élèverait ainsi à 913.036 euros après cette dotation.

L'Associé unique constate que la Société dispose de bénéfices distribuables suffisants et qu'elle respecte les exigences en matière de réserves applicables.

De plus, compte tenu des récents résultats d'exploitation et des prévisions de trésorerie, ainsi que de la lettre d'A Hotel confirmant qu'aucun remboursement du compte courant n'est prévu au cours des douze prochains mois, la Société devrait rester en mesure de s'acquitter de ses obligations à leur échéance après la distribution.

Compte tenu de ce qui précède, l'Associé unique tient également à souligner le contexte plus large dans lequel s'inscrit la position de la société.

L'associé unique décide de distribuer à titre de dividendes la somme de 11.000.000 euros.

L'Associé unique décide d'affecter ce bénéfice en partie au compte report à nouveau, qui sera désormais créateur à hauteur de 1.989.460 euros.

L'Associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices sociaux.

TROISIEME DECISION
- Conventions réglementées -

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du président, prend acte qu'aucune convention visée par l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Conventions réglementées conclues au cours d'exercices précédents mais dont les effets se poursuivent au cours de l'exercice écoulé :

- Refinancement

Au 1er juillet 2022, la dette bancaire existante détenue par la Société et sa filiale, A Hôtel SAS, y compris le "Prêt Garanti par l'Etat", a été entièrement refinancée pour un montant total de 114,5 millions d'euros, dont 76,7 millions d'euros pour WB Ambassador SAS et 37,8 millions d'euros pour A Hôtel SAS. Le prêt bancaire, dont l'échéance initiale était fixée au 1er juillet 2025, a fait l'objet d'une première prolongation exercée par la direction en vertu de la convention de crédit, portant ainsi la maturité au 1er juillet 2026. La direction envisage désormais d'exercer la seconde option de prolongation prévue par cette même convention afin de reporter l'échéance au 1er juillet 2027.

QUATRIEME DECISION
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant -

L'Associé unique prend acte que les mandats de la société DELOITTE ET ASSOCIES SA et BEAS SARL, respectivement commissaire aux comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant de la Société, arrivent à expiration à l'issue des présentes décisions.

En conséquence, l'Associé unique décide de :

- renouveler le mandat de la société DELOITTE ET ASSOCIES SA,

en sa qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société,

et ce à compter du 1er janvier 2026 et pour une durée de six (6) exercices, qui expirera à l'issue des décisions qui porteront sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2031.

- ne pas renouveler le mandat de la société BEAS SARL,

en sa qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société,

CINQUIEME DECISION
- Pouvoir pour les formalités -

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales, de publicité et de dépôt requises par les présentes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

Fait le 29 juin 2026, en deux (2) exemplaires originaux.

DocuSigned by:	Signed by:
	
1DA035B4712543F...	9FECDC05A57D415...

Associé unique,
Paris Ambassador S.à. r.l.
François Manti et Michael Kidd
Gérants

WB AMBASSADOR SAS
16 Boulevard Haussmann
75009 Paris

Certifié conforme

Signed by:

-----A7A0B0390B6649A-----

Catalina Burga
Président



Etats Comptables et Fiscaux

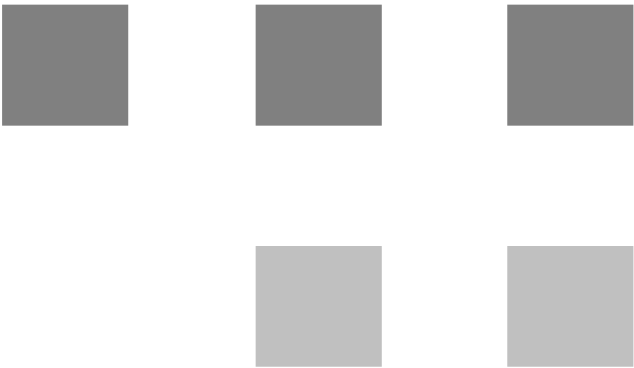
31/12/2025



PARNASSUS ACCOUNTING FRANCE
108 Rue de Longchamp
75016 PARIS



Bilan

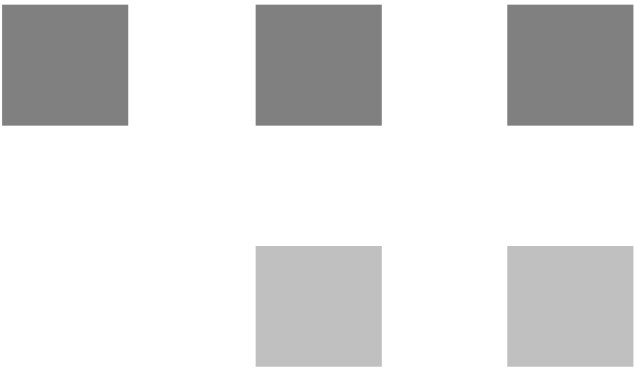


ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
Immobilisations financières				
Participations	137 174 817		137 174 817	137 174 817
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	254 076		254 076	224 295
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	137 428 893		137 428 893	137 399 112
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	137 428 893		137 428 893	137 399 112
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	41 615		41 615	39 166
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	41 615		41 615	39 166
Avances et acomptes versés sur commandes	19 429		19 429	8 972
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 481 941	42 330	1 439 611	1 090 606
Autres créances	584 161		584 161	1 349 421
Charges constatées d'avance	233 947		233 947	242 600
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 300 049	42 330	2 257 719	2 682 626
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	299		299	167 317
Disponibilités	8 092 030		8 092 030	2 857 524
TOTAL valeurs mobilières de placement :	8 092 329		8 092 329	3 024 841
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	10 453 423	42 330	10 411 093	5 755 605
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	147 882 315	42 330	147 839 985	143 154 716

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... Écarts de réévaluation Écarts d'équivalence Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) Subventions d'investissement Provisions réglementées	33 621 038 550 924 6 109 286 7 242 243 1 086 094	33 621 038 229 383 (5 011 440) 11 442 266 1 086 094
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	48 609 584	41 367 341
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques Provisions pour charges	138 195 641 471	979 652 588 294
TOTAL PROVISIONS (II)	779 666	1 567 946
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	69 169 892 19 817 583 2 152 466 3 093 679 4 217 114	72 280 319 20 476 600 1 652 243 2 714 146 3 096 123
TOTAL DETTES (III) (1)	98 450 734	100 219 429
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	147 839 985	143 154 716

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat



RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	40 750 998		40 750 998	36 968 407
Montant net du chiffre d'affaires	40 750 998		40 750 998	36 968 407
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			25 917	(13 664)
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			20 171	1 071
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			2	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			40 797 088	36 955 815

Achats de marchandises	4 882	5 933
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	812 269	952 047
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	8 116 111	8 417 231
Impôts, taxes et versements assimilés	338 293	318 950
Salaires	8 069 670	6 860 286
Cotisations sociales	2 947 662	2 743 024
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	73 348	103 561
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	11 889 937	11 386 807
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	32 252 173	30 787 839

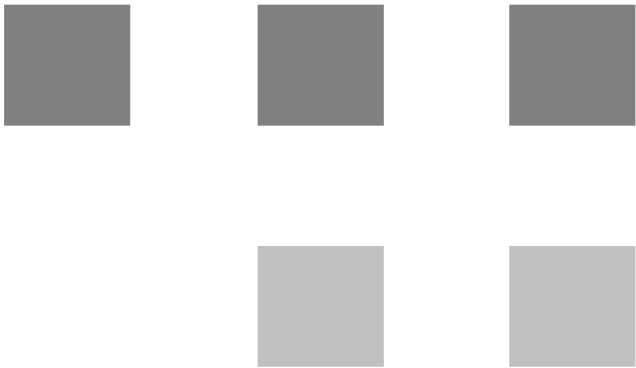
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 544 915	6 167 976
----------------------------------	-----------	-----------

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 544 915	6 167 976
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	3 750 000	10 200 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	42 560	73 920
Reprises sur dépréciations et provisions	868 471	
Différences positives de change	(10 229)	(6 272)
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	4 650 802	10 267 648
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 001	868 471
Intérêts et charges assimilées (3)	4 948 248	4 781 692
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	4 988 249	5 650 163
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(337 447)	4 617 484
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	8 207 468	10 785 460
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	81 986	29 470
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	69 000	81 758
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	12 986	(52 289)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	978 211	(709 095)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	45 529 876	47 252 932
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	38 287 633	35 810 666
BÉNÉFICE OU PERTE	7 242 243	11 442 266

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



L'exercice clôturé au 31/12/2025 présente un montant total du bilan de 147 839 985 € et dégage un résultat de 7 242 243 €.

L'exercice social a une durée de 12 mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Distribution dividende :

Suite à l'approbation des comptes au 31/12/2024, la société a reçu un dividende d'un montant 3.750.000 € de la part de sa filiale A.HOTEL. Ce montant a été inscrit en compte courant entre les deux sociétés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

Continuité d'exploitation

Au 31 mai 2026, la société disposait de 9 625 740 euros de liquidités. Une prévision des flux de trésorerie a été préparée par la direction qui suppose une amélioration continue des performances commerciales. Les prévisions de flux de trésorerie supposent que le prêt mentionné ci-dessous sera officiellement prolongé avant la date d'échéance actuelle du 1er juillet 2026.

Les prévisions de trésorerie montrent que la société devrait disposer de flux de trésorerie suffisants pour faire face à ses engagements opérationnels sur une période d'au moins douze mois à compter de l'approbation des présents états financiers. Après avoir examiné les circonstances décrites ci-dessus, les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses sous-jacentes, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que la société respecte ses engagements opérationnels au cours des 12 prochains mois à compter de l'approbation des présents états financiers.

L'accord de prêt bancaire exige de la société qu'elle respecte certaines clauses financières. Au cours de l'année 2025 et à ce jour, ces engagements financiers ont été respectés. Sur la base des prévisions actuelles, la société peut raisonnablement s'attendre à ce que ces engagements financiers continuent d'être respectés au cours des 12 mois suivant la date d'approbation des états financiers.

Le prêt bancaire de la société auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CA CIB » ou « prêteur ») arrive à échéance le 1er juillet 2026. Selon l'accord de prêt, la société a la possibilité d'étendre le prêt de juillet 2026 à juillet 2027 si certaines conditions sont remplies. Sur la base des discussions en cours avec les prêteurs, la majorité de ces conditions ont été satisfaites à ce jour. Les conditions restantes sont de nature procédurale et ne requièrent pas d'approbation de la part des prêteurs. Par conséquent, les administrateurs sont convaincus que les conditions suspensives restantes seront satisfaites avant la date d'échéance du prêt, le 1er juillet 2026, permettant d'étendre l'emprunt jusqu'au 1er juillet 2027.

Sur cette base, les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables conformément au Règlement ANC N°2014-03 relatif au PCG. Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de disposition fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

• Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles :

Les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles sont directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat exceptionnel. Il n'y a pas eu de cessions d'immobilisations.

• Quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat :

Au 31 décembre 2025, les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Subventions ».

• Amendes et pénalités :

Les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont désormais comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges ». En 2024 comme en 2025, il n'y a pas eu d'amendes et pénalités comptabilisées.

Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les conséquences résident dans la suppression de comptes de transfert de charges d'exploitation, financières et exceptionnelles, dans les traitements alternatifs prévu par le nouveau règlement pour certaines opérations spécifiques telles que :

- refacturation intragroupe ;
- indemnités d'assurance reçues ;
- remboursement de charges de personnel ;
- les avantages en nature ;
- les amortissements des frais d'émission d'emprunts.

Aucun transfert de charges n'a été enregistré sur l'exercice 2024 ni sur 2025.

Immobilisations incorporelles

Néant.

Participations et autres titres immobilisés

Le 31 octobre 2008, WB AMBASSADOR SAS a acheté 100% du capital de la société A. HOTEL SAS, la valeur totale des titres achetés s'élève à 136 087 723 euros. Les frais d'acquisition des titres s'élèvent à 1 086 094 euros. Ces frais concernent des honoraires relatifs à des conseils de natures comptable, fiscale, juridique et financiers.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Chaque année, la société A HOTEL fait l'objet d'une évaluation annuelle interne ou externe. Elle a confirmé l'absence d'indice de perte de valeur des titres.

La Société a souscrit une participation au capital de la société WBA OPERATIONS, société par actions simplifiée au capital social de 1.000 euros. WBA OPERATIONS est une filiale à 100% de la Société.

Stocks et en cours

Les matières premières et approvisionnements ont été évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur brute des éléments du stock a été déterminée selon la méthode du dernier prix connu.

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et le cas échéant les frais accessoires.

Une provision est comptabilisée dès que la valeur historique est inférieure à la valeur d'inventaire.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Néant.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC N°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour charges de 641 471 € sont composées des éléments suivants :

- une provision pour indemnités fin de carrière	604 381 €
- une provision pour charges médaille du travail	37 090 €

Indemnités de fin de carrière

L'évaluation des engagements en matière d'IFC a été confiée à un actuair qui a retenu les hypothèses actuarielles suivantes :

Hypothèses économiques

° Taux d'actualisation :	3,25 %
° Taux d'inflation sur le long terme :	Non C.
° Taux de progression des salaires :	3,00 %
° Indexation des primes de médailles :	2,00 %
° Taux de charges sociales patronales pour les non-cadres:	42,00 %
° Taux de charges sociales patronales pour les cadres :	56,00 %

Hypothèses démographiques

° Type de départ en retraite :	Départ volontaire
° Age de départ en retraite :	Age auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente de sécurité sociale au taux plein.
° Age de début de carrière :	
- Non cadres	20 ans (ou âge d'entrée dans le Groupe si inférieur)
- Cadres	22 ans (ou âge d'entrée dans le Groupe si inférieur)

A la clôture de l'exercice 2025, le montant de l'engagement est de 604 381 €.

Le montant de l'engagement a été provisionné en tenant compte de l'historique des salariés transférés depuis A. HOTEL en 2008.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	137 174 817		
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	224 295		29 781
TOTAL immobilisations financières :	137 399 112		29 781
TOTAL GÉNÉRAL		137 399 112	29 781

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations			137 174 817	
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			254 076	
TOTAL immobilisations financières :			137 428 893	
TOTAL GÉNÉRAL			137 428 893	

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement. Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agenc. construction Installations techn. mat. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :						
TOTAL GÉNÉRAL						

Amortissements - suite

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Instal. générales, agencements et aménagement construction Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
---------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Actif immobilisé

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent aux versements des prêts liés à l'effort construction.

Le 31 octobre 2008, WB AMBASSADOR SAS a acheté 100% du capital de la société A. HOTEL SAS, la valeur totale des titres achetés s'élève à 136 087 723 euros. Les frais d'acquisition de ces titres s'élèvent à 1 086 094 euros et ont été immobilisés à l'actif.

Le 20 décembre 2015, WB AMBASSADOR a souscrit 100% du capital de la société WBA OPERATIONS SAS, la valeur totale des titres achetés s'élève à 1 000 euros.

Les titres ont été valorisés à leur coût d'achat.

Les amortissements dérogatoires concernent les frais d'acquisition des titres de participation

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 086 094			1 086 094
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 086 094			1 086 094

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises		Montant fin exercice
			Utilisées	Non-Utilisées	
Provisions pour risques Provisions pour charges	1 567 946	182 349	970 629		779 666
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 567 946	182 349	970 629		779 666

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	42 330			42 330
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	42 330			42 330

TOTAL GÉNÉRAL	2 696 369	182 349	970 629	1 908 090
---------------	-----------	---------	---------	-----------

Compte tenu des évaluations concernant l'IFC et les gratifications d'ancienneté calculées par un cabinet spécialisé au 31 décembre 2025, la provision pour pension a augmenté de 53 728 €.
La provision relative à la médaille du travail a diminué de 551 €.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	254 076		254 076
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	254 076		254 076
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	46 465	46 465	
Autres créances clients	1 435 476	1 435 476	
Créance représentant des titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	382 023	382 023	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	161 396	161 396	
Débiteurs divers	40 742	40 742	
TOTAL de l'actif circulant :	2 066 102	2 066 102	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	233 947	233 947	

TOTAL GÉNÉRAL	2 554 125	2 300 049	254 076
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	69 169 892	69 169 892		
Emprunts et dettes financières divers	66 251		66 251	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 093 679	3 093 679		
Personnel et comptes rattachés	1 371 004	1 371 004		
Sécurité sociale et autres organismes	715 472	715 472		
Impôts sur les bénéfices	1 516 890	1 516 890		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 523	183 523		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	430 225	430 225		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	19 751 332	19 751 332		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	96 298 268	96 232 017	66 251	
----------------------	-------------------	-------------------	---------------	--

WB AMBASSADOR SAS**Etat des créances****Créances avec les entreprises liées**

La société détient une créance sur sa filiale WBA OPERATIONS de 161 396 € au 31/12/2025.

La société a confirmé à sa filiale, WBA Operations, qu'elle n'a pas l'intention de demander le remboursement de son compte courant de 161 396 €, à moins que les flux de trésorerie de WBA Operations ne permettent un tel remboursement, et qu'elle continuera à fournir un soutien financier à WBA Operations pour lui permettre de faire face à ses engagements pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'approbation des états financiers de WBA OPERATIONS.

Dettes avec les entreprises liées

A-Hotel a confirmé qu'elle n'a pas l'intention de demander le remboursement du compte courant de 19 619 683 € qui lui est dû par WB Ambassador SAS, pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'approbation des présents états financiers, à moins que les flux de trésorerie de la société ne permettent de tels remboursements.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont composées des charges financières et des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Etat des dettes

Durant 2022, la dette bancaire existante détenue par la Société et sa filiale, A Hotel SAS, y compris le "Pret Garanti par L'Etat", a été entièrement refinancée pour un montant total de 114,5 millions d'euros, dont 76,7 millions d'euros pour WB Ambassador SAS et 37,8 millions d'euros pour A Hotel SAS.

Le prêt bancaire expire le 1er juillet 2026. La direction prévoit de formaliser la deuxième extension du prêt pour une année avant son expiration jusqu'en juillet 2027. Pour plus de détails, voir la note sur la continuité d'exploitation.

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	33621038	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	33621038	1

La société a été immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris à la date du 9 juin 2008. Son capital social est de 33 621 038 €. L'associé unique de la société est Paris Ambassador Sàrl, une Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sise au 20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg.

CAPITAUX PROPRES DE L'EXERCICE				
Etat	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	33 621 038			33 621 038
Réserves légales	229 383	321 541		550 924
Report à nouveau	(5 011 440)	11 120 725		6 109 286
Résultat de l'exercice	11 442 266	7 242 243	11 442 266	7 242 243
Subventions				
Provisions règlementées	1 086 094			1 086 094
TOTAL :	41 367 341	18 684 509	11 442 266	48 609 584

WB AMBASSADOR SAS

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 700 425
Dettes fiscales et sociales	1 560 647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	4 261 072

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	233 947	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	233 947	

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	69 054 257
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	69 054 257

Lignes à développer par catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	6
Employés, techniciens, agents de maîtrise	139
Cadres et ingénieurs	22
TOTAL	167

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Hébergement	36 041 212
Restauration	3 911 925
Divers	797 861
TOTAL	40 750 998

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS FINANCIERS		
Autres produits financiers	42 560	768000
Dividendes A.HOTEL	3 750 000	761100
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur prêts intragroupe	(577 525)	661500
Intérêts emprunts bancaires	(3 334 935)	661880

(119 900)

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprise sur provision et transfert de charges & autres produits exceptionnels	81 986	787500
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	(69 000)	687500

12 986

Liste des Filiales et Participations

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres Valeur des titres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat Chiffre d'affaires
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
A HOTEL 16 Bd Haussmann 75008 PARIS	5 130 824 137 173 817	100	3 896 452 590 037
WBA OPERATIONS 3-5 Rue Saint Georges 75009 PARIS	(145 919) 1 000	100	(17 541)

DETAIL DES CREANCES ET DES DETTES

* Créances	
- Comptes courants WBA Opérations	161 396 €
* Dettes	
- Emprunt auprès de Paris Ambassador Sàrl	0 €
- Comptes courant A-Hôtel	19 619 683 €
- Intérêts sur emprunt Paris Ambassador Sàrl	0 €
- Intérêts sur emprunt A-Hôtel	0 €

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES

* Produits	
- Produits financiers (dividendes A-Hôtel)	0 €
* Charges	
- Charges financières (Emprunt Paris Ambassador)	577 525 €
- Location gérance (A-Hôtel)	8 315 913 €

Information d'activité

Le 13 juin 2013, la Société a conclu un contrat de franchise avec la société Global Hospitality Licensing S.à.r.l. l'autorisant à exploiter l'hôtel sous l'enseigne « Marriott Hotel ».

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'a été allouée au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leur fonction.

Engagements hors bilan

En garantie des obligations de la Société et de sa filiale au titre des nouveaux emprunts bancaires, les engagements suivants ont été donnés et reçus par la Société:

1/ Sûretés :**Engagements donnés**

- Cession Dailly
- Nantissement de Compte d'Exploitation WBA
- Nantissement de créances de couverture
- Gage-espèces
- Cautionnement solidaire

Engagements reçus

- Nantissement de titres : nantissement de premier rang consenti par Paris Ambassador S.à.r.l. sur les titres de la Société
- Nantissement de la garantie de passif : nantissement de premier rang consenti par Paris Ambassador S.à.r.l. sur les créances détenues ou à détenir au titre du contrat de cession portant sur les actions de la Société conclu entre Barkelay S.à.r.l. et Paris Ambassador S.à.r.l.
- Nantissement de prêts subordonnés : nantissement de premier rang consenti par Paris Ambassador S.à.r.l. sur les créances au titre de tout prêt intragroupe et/ou avances en compte courant d'associés consentis ou qui seront consentis à la Société et/ou sa filiale
- La Société a reçu de sa filiale A. Hôtel l'engagement que le remboursement de ses comptes-courants ne serait pas exigé si celui-ci devait nuire à la poursuite de son activité. Cet engagement est valable pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'approbation des états financiers de WB AMBASSADOR.

2/ Ratios :

La société et sa filiale A.HOTEL sont tenues de respecter certains ratios financiers (tels que le ratio prêt/valeur, le ratio de couverture du service de la dette, le ratio de couverture des intérêts, le ratio d'endettement) conformément à l'accord de prêt existant.

Plafonnement de taux sur emprunt bancaire

Dans le cadre de l'emprunt bancaire à taux variable, la Société a choisi de se couvrir contre le risque de hausse du taux. L'emprunt d'un capital restant dû de 75,2M € a fait l'objet d'une souscription de couverture de 100%.(montant notionnel).

Au 1er juillet 2025, une nouvelle couverture a été souscrite du fait de la maturité de la première. La juste valeur de cette nouvelle couverture, d'un montant de 299 €, est évaluée sur la base des données de marché en vigueur à la date de clôture. Elle comptabilisée dans l'actif circulant en contrepartie d'une différence d'évaluation à l'actif. Le perte de juste valeur est de 40 001 € au 31/12/2025.

Informations relatives aux crédits-bails

Néant

Parties liées

Deux conventions réglementées ont été antérieurement conclues entre la Société et son Président associé unique. Le 27 février 2017, un avenant à la convention de prêt intragroupe conclue le 31 octobre 2008 entre la Société et son ancien Associé unique (Barkelay S.a.r.l) et modifiée par deux avenants en date du 2 juillet 2015, a été signé. Initialement rémunéré au taux d'intérêt annuel de 7%, ce prêt accordé à la Société, d'un montant initial en principal de 30.000.000 euros, est rémunéré au taux d'intérêt annuel de 5,5%.

Intégration fiscale

Le 1er janvier 2009, la société WB AMBASSADOR SAS a opté pour le régime du groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des impôts avec la société A. HOTEL SAS.

Le 1er janvier 2016, la société WBA Opérations SAS, filiale de WB Ambassador, a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts avec la société WB Ambassador SAS et la société A Hotel SAS.

La société WB AMBASSADOR SAS a réalisé un bénéfice fiscal de 3 414 071 € au 31 décembre 2025 alors que ses filiales A. HOTEL SAS et WBA OPERATIONS ont respectivement réalisé un bénéfice fiscal de 5 001 983 € et une perte de 17 541 €.

Les parties se sont accordées à appliquer entre elles un principe général de neutralité consistant à ce que ce soit mis à la charge des filiales par la Société mère, le montant des impôts dont les filiales auraient dû s'acquitter envers le Trésor Public si elles n'étaient pas membres du Groupe Intégré.

Le Groupe a un bénéfice fiscal d'un montant de 8 048 492 € au 31 décembre 2025.
La charge d'impôt du groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 est de 2 053 344 €.

Le reliquat de déficit après imputation du groupe à la clôture de l'exercice s'élève à 0 €.

La société WB AMBASSADOR SAS a imputé 2 440 478 € de déficit reportable à son bénéfice comme si la société était imposée séparément.
Le déficit reportable individuel cumulé de la société est de 36 038 317 € au 31 décembre 2025.

La charge d'impôt est calculée sur le résultat fiscal propre de chaque société apparaissant sur l'imprimé 2058 A bis, après imputation de tous les déficits antérieurs nés dans le cadre de l'intégration formée ainsi que le cas échéant après prise en compte des déficits antérieurs à l'inclusion de la société filiale dans l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2025, la charge d'impôt groupe est de 2 053 344 €, en l'absence d'intégration fiscale, l'impôt ainsi supporté dans les conditions de droit commun serait de 360 119 € pour la société.

Honoraires des commissaires aux comptes de la société

En application de l'article 2 du décret 2008-1487 du 31 décembre 2008, le montant des honoraires de commissariat aux comptes est de 42 600 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025..

Accroissements et Allègements des Différences Temporaires d'Impôts

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26

Taux prévisionnel d'imposition : 25

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires - 1 086 094 €	271 523
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
Provision IFC - 604 381 €	151 095

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	422 619
--------------------------	---------

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
-----------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

RÉPARTITION	Résultats	Impôts
Résultat courant	8 207 468	2 241 248
Résultat exceptionnel (hors participation)	12 986	3 546
Résultat après impôt (hors participation)	7 242 243	2 244 794

Les montants d'impôts exprimés prennent en compte les réintégrations et déductions diverses en conformité avec le Code Général des Impôts (D.G.I)

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

WB AMBASSADOR SAS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
Paris Ambassador	Sàrl	100 100	20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg

Index

Page de garde..... 1

Bilan..... 2

 Bilan Actif..... 3

 Bilan Passif..... 4

Compte de résultat..... 5

 Compte de résultat première partie..... 6

 Compte de résultat seconde partie..... 7

Annexe..... 8

 Règle et méthodes comptables..... 9

 Règle et méthodes comptables..... 10

 Règle et méthodes comptables..... 11

 Immobilisation..... 12

 Amortissements..... 13

 Amortissements suite..... 14

 Provisions inscrites au bilan..... 15

 Etat des échéances des créances et dettes..... 16

 Etat des échéances des créances et dettes (Suite)..... 17

 Composition du capital social..... 18

 Capitaux Propres..... 19

 Charges à payer..... 20

 Charges et produits constatés d'avance..... 21

 Dettes garanties par des suretes reelles..... 22

 Effectif moyen..... 23

 Ventilation du chiffre d'affaires Net..... 24

 Notes sur le compte de résultat..... 25



Index

Liste des filiales et participations..... 26

Autres Informations..... 27

Autres Informations..... 28

Accroissement et allegements dettes future d'impots..... 29

Ventilation de l'impot sur les benefices..... 30

Identité des sociétés meres consolidant les comptes de la société..... 31

